

Rencontre avec Jean-Paul MATTEI, Avocat à Ajaccio et Maître de Conférences associé - Université de Corse - Représentant pour la Corse de l'AR 20 - I H E D N

Qu'est ce que l'IHEDN ?

C'est en 1936 que fut fondé par le gouvernement français, un Collège des Hautes études de Défense Nationale. **L'Ordonnance de 1959** ayant élargi le concept de Défense, il est devenu nécessaire qu'un plus grand nombre de hauts responsables de la société française puisse être informé des enjeux stratégiques de la défense nationale, pour diffuser ensuite la culture de la Défense.

Ce rôle majeur a été dévolu à l'Institut des Hautes études de Défense Nationale, plus connu sous le sigle d'IHEDN.

La mission de l'IHEDN est donc de permettre aux responsables de la nation :

- de comprendre les enjeux du monde contemporain,
- de développer une sensibilité à ses enjeux et,
- de contribuer à l'acquisition d'une véritable culture de défense.

Car la Défense est l'affaire de tous et ne repose pas sur la seule action des armées. Il s'agit en effet d'une défense globale, conforme à l'esprit de l'Ordonnance de 1959.

Depuis 1979, l'IHEDN est placé sous l'autorité du Premier ministre, responsable de la Défense nationale aux termes de la Constitution de la Vème République, par l'intermédiaire du Secrétaire général de la défense nationale (S.G.D.N.) et c'est désormais un établissement public administratif.

Bien qu'implanté à l'Ecole militaire, à proximité d'écoles et de centres de l'enseignement militaire supérieur, l'Institut n'est pas un établissement militaire d'enseignement supérieur.

Il a été doté d'une structure mixte, à la fois civile et militaire et est dirigé par un Officier général ou par un Haut fonctionnaire de rang équivalent.

L'encadrement est quant à lui constitué de personnels civils et militaires recherchés pour leur compétence dans les domaines diplomatique, civil, militaire, économique, scientifique et technique.

Quelles sont ses missions ?

Depuis le décret du 5 septembre 1997, ses missions sont les suivantes :

- donner à des hauts fonctionnaires, des officiers supérieurs des armées et des cadres de tous les secteurs d'activité de la nation, une connaissance approfondie en matière de défense globale ;
- apporter un concours à la promotion des enseignements universitaires de défense ;
- soutenir la poursuite des activités des anciens auditeurs ;

- conduire et susciter des études concernant la défense.

Dans ce cadre, l'IHEDN mobilise un réseau de spécialistes de la défense et des relations internationales, soutient des travaux de recherche ainsi que leur publication et propose des formations qui s'adaptent à l'évolution du monde contemporain et donc au concept de Défense lui-même.

L'I.H.E.D.N. fait actuellement l'objet d'un projet de réforme, conduit par Alain Bauer à la demande du Président SARKOZY , mission dont le rapport vient d'être remis à ce dernier à la fin de mars 2008.

Ce projet de réforme ayant pour but, selon les termes mêmes de la mission confiée par le Président de la République de « *rapprocher les missions, les structures et les modes de financement des grandes institutions publiques en charge de la formation, de la recherche et de l'analyse des questions de sécurité et stratégiques* ».

Cette réforme aura donc pour effet de renforcer plus encore, l'influence stratégique de cette Institution, au sens le plus noble de ce vocable.

Comment peut - on expliquer l'audience de cette institution ?

L'audience actuelle de l'IHEDN s'explique par le fait qu'à l'issue de leur formation, le travail des Auditeurs ne fait que commencer et qu'ils constituent un réseau que le Président POMPIDOU se plaisait à appeler « *l'Annuaire des Annuaire* ».

Les Auditeurs sont en effet invités à poursuivre leur formation au travers de séminaires de haut niveau dispensés par l'Institut ou par les Associations d'Auditeurs ou enfin grâce à des voyages d'Etudes organisés grâce à l'entremise toujours pertinente des services diplomatiques français.

Ils sont aussi appelés à participer activement aux grands travaux de l'Institut et doivent enfin diffuser « in situ » les connaissances acquises dans l'exercice quotidien de leurs activités respectives.

Pour ce faire, les Auditeurs sont assistés par les Associations Régionales de l'IHEDN, lesquelles maillent l'ensemble du territoire national et sont localement, le bras séculier de l'Institut.

Les anciens Auditeurs sont d'ailleurs « *membres de droit* » de ces associations, dès la publication au Journal Officiel de leur nomination, par Décret du Premier Ministre.

Quelle est la place de la Corse dans ce dispositif ?

Dans ce maillage territorial, la Corse et le Var ont unis leurs destinées et le Contre Amiral Jean AZZIS assure actuellement la Présidence de l'AR 20 VAR - CORSE.

Lors de la dernière Assemblée Générale de l'AR 20, les membres et le Comité Directeur m'ont demandé, en qualité d'ancien Auditeur de l'IHEDN, de bien vouloir assurer la Vice-Présidence de l'association et de prendre la direction de ses missions institutionnelles en Région Corse.

Quelle est ma feuille de route ?

S'il est vrai que l'AR 20 ne chôme pas, puisqu'elle vient de produire un important travail sur le sujet : « *Mondialisation et Défense* » et qu'elle planche actuellement sur le thème « *Remilitarisation et Dangerosité du Monde* ».

J'ai, pour ce qui concerne la Corse, commencé à prendre contact avec les Autorités Civiles et Militaires de notre Région afin de convenir des modalités de réalisation des événements que nous pourrions plus spécifiquement y mener.

Je tiens d'ailleurs à souligner ici, qu'au delà de l'implication d'anciens Auditeurs de l'IHEDN, je me félicite de pouvoir également bénéficier en Région Corse de l'appui du réseau CIDAN (*Civisme – Défense – Armées – Nation*).

Sur le plan pratique, l'AR 20 participe au fonctionnement du trinôme académique (*RECTORAT-ARMEES-IHEDN*), objet d'une convention partenariale d'ores et déjà active et que nous pouvons certainement encore enrichir.

Les représentants des associations régionales de l'IHEDN sont d'ailleurs conviés à travailler très prochainement ce sujet, à l'occasion du 20ème anniversaire des trinômes académiques, sous le haut patronage conjoint : du Ministre de la Défense, du Ministre de l'Enseignement Supérieur et du Ministre de l'Education Nationale et en présence du Président de l'Académie des Sciences morales et Politiques.

Au delà de la mise en œuvre des actions entrant dans le champ des trinômes académiques, bien d'autres perspectives s'offrent à nous.

C'est ainsi que l'actualité stratégique de « *l'Union pour la Méditerranée* » pourrait être un bon thème de réflexion.

D'autres thèmes tels que le triptyque « *intelligence économique – stratégies contractuelles de confidentialité – propriété industrielle* » pourrait également constituer un bon sujet en raison du développement en Corse, du champ de la recherche dans le domaine des Energies renouvelables.

En tant qu'enseignant près l'Université de Corse, il va de soi qu'un partenariat avec cette dernière me semble particulièrement logique et naturel. J'aurai donc plaisir à solliciter mes Collègues et la Présidence, le moment venu, dans le cadre de la mission que l'on vient de me confier.

Pour achever cette présentation, il me semble nécessaire de rendre un hommage chaleureux à mon prédécesseur : Mme PONCET, sachant que j'aurai à cœur de continuer le travail qu'elle a généreusement impulsé.

J'invite tous ceux qui veulent aller plus loin dans la connaissance de l'AR 20 VAR CORSE (<http://www.ar20.fr>) et de l'IHEDN (<http://www.ihedn.fr>) à cliquer sur les liens précités.

En dernier lieu, ceux qui veulent entrer en contact avec moi, peuvent le faire grâce à l'adresse internet suivante : (vpcorse@ar20.fr)